



BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

HORAIRE

PROGRAMME ADULTE

Du 25 août 2014 au 30 mai 2015

Les cours se poursuivent jusqu'à la fin juillet.

L'horaire sera modifié pour les mois de juin et juillet (horaire d'été).

BALLET / DANSE CONTEMPORAINE

HORAIRE DES CLASSES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
BALLET						
Classes overrates	Inter-Avancé	19h30-21h 21h-21h30 Pointes* Serge Petrosyan		19h30-21h 21h-21h30 Pointes* Serge Petrosyan		Inter-Avancé 12h-13h30 Francine Liboiron
	Intermédiaire		19h30-21h 21h-21h30 Pointes* Odette Lalonde		19h30-21h 21h-21h30 Pointes* Odette Lalonde	
	Élémentaire	19h-20h30 20h30-21h Pointes* Liliana Pérez		19h-20h30 20h30-21h Pointes* Liliana Pérez		Débutant 2-Élémentaire 13h30-15h Francine Liboiron
	Débutant 2		19h-20h30 20h30-21h Pointes* Victoria Yakobov		19h-20h30 20h30-21h Pointes* Victoria Yakobov	
	Débutant 1	17h30-19h 19h-19h30 Pointes* Victoria Yakobov		17h30-19h 19h-19h30 Pointes* Victoria Yakobov		Débutant & 1 12h45-14h15 14h15-14h45 Pointes * Victoria Yakobov
	Débutant		17h30-19h Victoria Yakobov		17h30-19h Victoria Yakobov	
Session	INTRO-BALLET <i>Pour adultes sans expérience</i> (14 semaines)			17 sept-17 déc 19h30-21h Victoria Yakobov		13 sept-20 déc 15h-16h30 Victoria Yakobov Congé le 11 octobre
Classes ouvertes	DANSE CONTEMPORAINE			Débutant 18h-19h30 Laurence Rondeau L.	Inter-Avancé 19h30-21h Eric J. Miles	
				Élémentaire 19h30-21h Laurence Rondeau L.		

*Classes de Pointes : Minimum de quatre personnes – Paiement exigé avant la classe

Horaire sujet à changement sans préavis

Inscription valide jusqu'à la fin du mois d'août 2015

Tous les cours de ballet sont donnés avec pianiste



BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

* TARIFS ET CONDITIONS

CLASSES OUVERTES	TARIF RÉGULIER		TARIF PROFESSIONNEL	
	avant taxes	avec taxes	avant taxes	avec taxes
Classe d'essai (valable seulement pour les nouveaux étudiants)	13,92 \$	16 \$	-----	-----
Une classe	18,27 \$	21 \$	12.18 \$	14 \$
Série de 10 classes (valable pour 3 mois)	169,61 \$	195 \$	104,37 \$	120 \$
Série de 20 classes (valable pour 3 mois)	295,72 \$	340 \$	-----	-----
Cours de pointes seulement	7,83 \$	9 \$		
Barre seulement	10,44 \$	12 \$	-----	-----
Série de 10 classes de pointes	73,93 \$	85 \$	-----	-----
SESSION COMPLÈTE Paiement complet obligatoire avant le début de la session			TARIF RÉGULIER	
			avant taxes	avec taxes
Intro-Ballet (14 semaines)			237,45 \$	273 \$

* Frais d'inscription : 26,10 \$ (+taxes)

CONDITIONS

- Frais d'inscription :** Les frais d'inscription couvrent une période d'un an, du début de septembre à la fin du mois d'août et sont non remboursables. Ils doivent être payés au plus tard avant la deuxième classe. Il est obligatoire de payer les frais d'inscription avant l'achat d'une série de classes (10 ou 20). Tous les étudiant(e)s doivent payer les frais d'inscription à l'exception des danseurs professionnels.
- Classes de ballet ou de danse contemporaine :** Un minimum de trois (3) personnes est nécessaire pour l'ouverture d'une classe de ballet ou de danse contemporaine. Si seulement trois (3) personnes se présentent, la classe aura une durée d'une heure. Pour quatre (4) personnes et plus, la classe aura la durée habituelle d'une heure et demie.
- Classes de pointes :** Un minimum de quatre (4) personnes est nécessaire pour l'ouverture d'une classe de pointes. Le paiement doit s'effectuer obligatoirement avant la classe.
- Remboursement :** Pour obtenir un remboursement en partie ou en totalité, l'étudiant(e) doit communiquer par écrit avec le personnel administratif de Ballet Divertimento pour s'assurer que le dossier soit fermé officiellement. La date de réception de l'avis sera considérée comme la date officielle d'arrêt de cours. Il (elle) obtiendra un remboursement par la poste des frais de cours au prorata des cours suivis calculé au tarif régulier de 21 \$ pour chaque classe déjà prise moins une indemnité représentant 10 % du prix des cours non suivis (jusqu'à un maximum de 50 \$) *Article 195 de R.S.Q. chapitre P-40.1 de la Loi sur la Protection du Consommateur*. Un chèque sera posté dans les deux (2) semaines suivant la demande. L'étudiant(e) qui annulera son inscription avant la première journée de classe recevra un remboursement complet des frais payés à l'exception des frais d'inscription. Dans tous les cas, les frais d'inscription sont non remboursables. Après l'expiration des trois mois de validité de la série de classes (10 ou 20), la valeur restante des classes non prises est non remboursable. Un arrangement est toutefois possible avec l'étudiant(e) qui souhaite continuer à suivre des classes à Ballet Divertimento. Ballet Divertimento se réserve le droit de retirer de l'école toute personne qui a un mois de retard dans le paiement de ses frais de cours.
- Tarif pour danseurs professionnels :** Le tarif pour danseurs professionnels s'applique aux membres du RQD inscrits comme interprètes professionnels, intermédiaires ou comme professeurs, aux membres de l'ACTRA, de l'UDA et aux employés de compagnies de danse professionnelles. Il est aussi offert aux étudiant(e)s qui présentent une preuve de participation à un programme d'études en danse dans une école reconnue. Toute question doit être adressée à la directrice générale de Ballet Divertimento. Dans tous les cas, une preuve sera exigée.
- Transfert de classes :** Il n'est pas possible de transférer les classes non utilisées à un(e) autre étudiant(e)
- Objets perdus :** Ballet Divertimento n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Pour plus de sécurité, l'étudiant(e) doit apporter tout objet de valeur avec lui (elle) dans le studio et demeurer vigilant(e).
- Inscription tardive :** Pour un(e) étudiant(e) qui s'inscrit tardivement dans un cours par session, les cours non suivis seront déduits du tarif à l'exception des deux premières semaines qui ne sont pas remboursables.